



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR IG.51/INF.6

1 septembre 2025

Original : ANGLAIS

Treizième Réunion des Parties contractantes
(COP) au Protocole relatif aux aires et à la vie
sauvage spécialement protégées (SPAW) dans
la région des Caraïbes

Kingston, Jamaïque

14 et 16 octobre 2025

Corridor biologique dans la Caraïbe Plan stratégique jusqu'en 2030 - Résumé analytique

Pour des raisons économiques et environnementales, les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires des documents de travail et d'information à la réunion et de ne pas demander d'exemplaires supplémentaires

*Le présent document a été reproduit sans avoir été revu par les services d'édition.



**CORRIDOR
BIOLOGIQUE
DANS LA CARAÏBE**

**Corridor Biologique dans la Caraïbe
Plan stratégique jusqu'en 2030**

RÉSUMÉ ANALYTIQUE



Plan stratégique de Corridor biologique dans la Caraïbe 2022-2030

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Coordination, compilation et rédaction :
José L. Gerhartz Muro et Nicasio Viña
Dávila (Secrétariat de CBC).
Traduction : NOBERT Dechanel



Contributions de : Juan Carlos Duque (PNUE), Andrea Camacho (PNUE), Laura Abondano (consultante de projet), Diana López (consultante en genre et sauvegardes), Gloria Sanclemente (consultante en dispositions institutionnelles), David Meyers (consultant en stratégie financière), Pedro Ruiz (Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement de Cuba), Maritza García (Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement de Cuba), Jose Manuel Guzmán (Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement de Cuba), Eder Audate (Ministère de l'Environnement, Haïti), Astrel Joseph (Ministère de l'Environnement, Haïti) José Manuel Mateo (Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles de la République Dominicaine), l'équipe d'experts de l'Agence nationale de l'environnement et de la planification de la Jamaïque (NEPA) dirigée par Anthony McKenzie, Ileana López (PNUE), Deirdre Shurland (PNUE).



Document préparé par le Secrétariat du Corridor Biologique dans la Caraïbe dans le cadre du projet « Renforcement du Corridor Biologique dans la Caraïbe », développé avec la généreuse contribution de l'Union Européenne et le soutien du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Version approuvée par la Décision numéro 13 du Comité Ministériel CBC tenu le 6 décembre 2022 à Saint-Domingue, République Dominicaine



Clause de non-responsabilité :

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet « Renforcement du Corridor Biologique dans la Caraïbe », développé avec le soutien du PNUE, grâce au soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu, ainsi que les opinions et interprétations qui y sont exprimées, relèvent de la seule responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Union Européenne.

Les désignations utilisées et les représentations cartographiques dans ce document n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du PNUE, de l'UE ou du Secrétariat du CBC concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone ou de ses autorités, ou sur la délimitation de ses frontières ou limites. La description et l'utilisation des limites, des noms géographiques et des données associées figurant sur les cartes ne sont pas justifiées comme étant exemptes d'erreurs.



Contenu

Introduction	1
Priorités de conservation	3
CBC	5
Axes conceptuels stratégiques	5
Objectifs, mission et vision	5
Modèle conceptuel	6
Portée géographique	7
4. Questions de conservation	9
Programme stratégique	11
Théorie du changement	11
Budget prévisionnel	12



Introduction

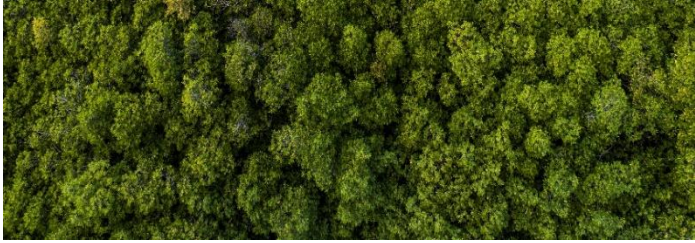
L'initiative du Corridor Biologique dans la Caraïbe a développé un processus de renforcement dans lequel ses bases générales et son modèle conceptuel ont été scientifiquement redéfinis et consolidés, de nouvelles priorités de conservation ont été convenues, une nouvelle démarcation spatiale beaucoup plus large a été établie. Le développement futur a été posé, et les mécanismes pour son institutionnalité et sa viabilité financière ont été définis et mis en œuvre. Un outil essentiel et culminant pour entreprendre la nouvelle étape de développement de l'initiative est son Plan stratégique 2022-2030.

Le plan aspire à servir d'outil pour compléter et soutenir l'Agenda 2030 pour le développement durable dans les pays de l'initiative. À cette fin, il s'aligne sur le Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité et sur la Stratégie à moyen terme du PNUE pour 2022-2025 - en route vers 2030. Reconnaissant également le rôle de l'Union Européenne dans le soutien à l'initiative, le

Plan a pris en compte ses Stratégie pour la biodiversité pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Au-delà du Jaguar); ainsi que la stratégie de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour la mise en œuvre du Plan stratégique mondial pour la diversité biologique de la Convention sur la diversité biologique (CDB) jusqu'en 2022 et au-delà. Il vise à garantir que le travail du CBC aide ses pays membres à répondre aux engagements pris dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement, en particulier ceux liés aux accords du Forum des ministres d'Amérique latine et des Caraïbes, au Cadre mondial de Kunming pour la diversité biologique. -Montréal et les engagements émanant des sommets sur le climat, dans le cadre des accords de coopération au développement que les Nations Unies ont signés avec les pays .







Priorités de conservation

Des priorités de conservation du filtre fin (espèces et groupes d'espèces) et du filtre grossier (écosystèmes ou groupes d'écosystèmes) ont été définies. Après un processus complexe de définitions, d'analyses et de consultations, 139 espèces ont été sélectionnées, regroupées en 14 groupes considérés comme des cibles de conservation par filtre fin. De plus, d'autres espèces sont prioritaires pour la surveillance dans le CBC, car elles sont des espèces indicatrices de connectivité régionale, notamment les oiseaux de proie et les passereaux migrateurs. Comme objets de conservation du filtre grossier, 4 écosystèmes ou ensembles

d'écosystèmes ont été sélectionnés, représentatifs des écorégions menacées des Caraïbes : forêts humides et pinèdes, forêts sèches et broussailles xérophytes, forêts de mangroves et récifs coralliens. Chacun a été évalué spatialement pour déterminer les sites les plus prioritaires pour la conservation, selon les critères de sélection sélectionnés.

La liste des priorités de conservation doit être mise à jour périodiquement pour intégrer les changements dans les critères ou l'état de conservation des espèces et des écosystèmes, comme convenu par les pays de l'initiative.





Conception du CBC



Axes conceptuels stratégiques

Cinq axes conceptuels stratégiques associés aux fonctions essentielles de CBC ont été définis, sur la base des prémisses émanant des accords des réunions du Comité ministériel.

1. Maintenir la connectivité écologique grâce à la conservation et à la restauration des écosystèmes clés.
2. Conservation efficace des valeurs les plus représentatives et menacées de la biodiversité des Caraïbes insulaires.
3. Renforcer la résilience au changement climatique.
4. Durabilité du développement dans les communautés.
5. Renforcer les capacités de gouvernance, de coopération Sud-Sud et de travail coordonné entre plusieurs acteurs et à plusieurs échelles.

Objectifs, mission et vision

L'objectif global de l'Initiative CBC est de construire une approche régionale institutionnelle solide et collectivement soutenue pour la conservation et la gestion de la biodiversité terrestre et marine partagée d'importance régionale dans les îles des Caraïbes, qui contribue à la fois à la conservation mondiale et à la réduction de la pauvreté dans la région.

Ses objectifs spécifiques sont :

1. Assurer la conservation efficace de la biodiversité marine et terrestre d'importance régionale et sa

connectivité écologique dans les sites clés de la Caraïbe insulaire

2. Renforcer la gouvernance et la création de réseaux de coopération efficaces à différents niveaux, pour parvenir à une relation socio-écologique durable entre les communautés d'utilisateurs des ressources et les écosystèmes qui les fournissent.
3. Travailler dans leur portée géographique pour améliorer la résilience des écosystèmes au changement climatique et promouvoir des mesures d'adaptation basées sur les écosystèmes.

La mission de l'initiative est de « *Réaliser la conservation efficace de la biodiversité marine et terrestre d'importance régionale et le maintien de la connectivité écologique dans les sites clés des îles de la Caraïbe, en tenant compte des défis du changement climatique, des besoins de développement des communautés et en assurant la coordination, l'intégration et la coopération de tous les acteurs concernés.* » Il est conçu pour stimuler l'action visant à créer un avenir écologiquement durable dans les îles de la Caraïbe, basé sur le respect du fonctionnement des écosystèmes, la reconnaissance des besoins de développement et la résolution des défis communs.

Sa vision pour 2030 est la suivante : « *Le CBC est une initiative de coopération sud-sud consolidée, financièrement durable et efficace pour la conservation de la*

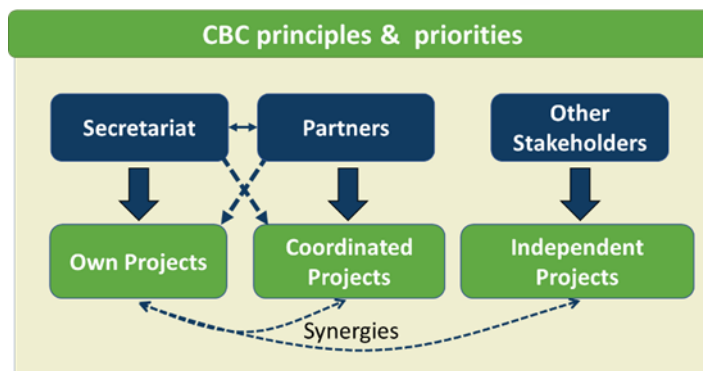
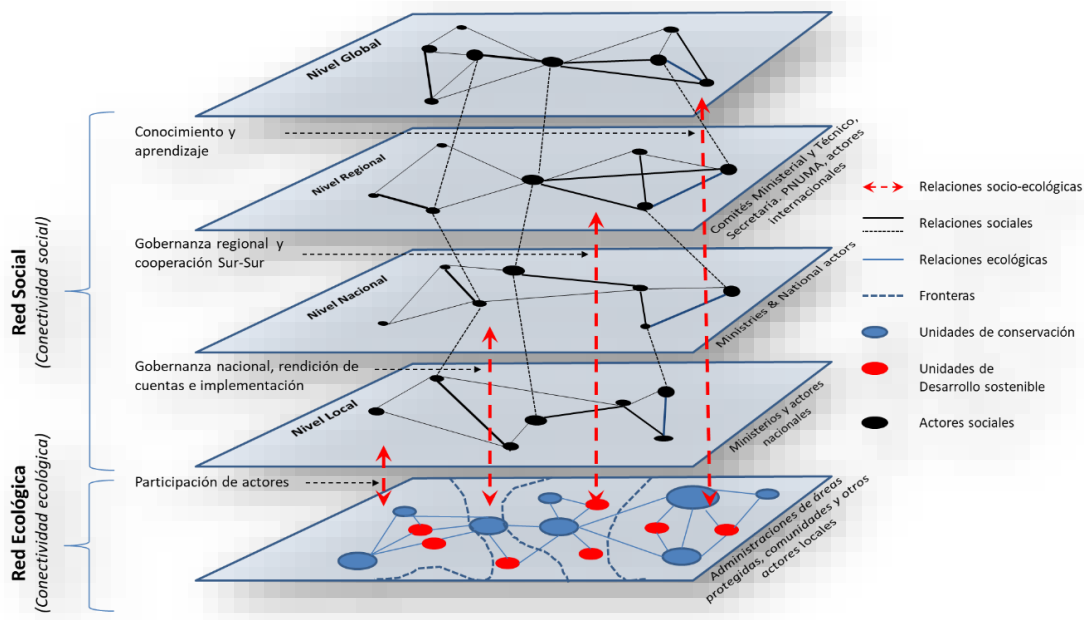
biodiversité d'importance régionale pour les îles des Caraïbes, qui assure et surveille sa connectivité écologique dans des sites clés et promeut le développement durable dans un contexte de changement climatique ». Sa vision pour 2050 est que la Caraïbe soit « une région où la nature reste vivante, diversifiée, entière et saine, et est utilisée de manière judicieuse, durable et harmonieuse au profit d'une société hétérogène mais pacifique, juste, inclusive et prospère. »

Modèle conceptuel

Le CBC est conceptualisée comme un système socio-écologique complexe, dans lequel les unités territoriales de conservation de la biodiversité qui composent un réseau écologique sont interconnectées avec les

acteurs qui gouvernent et utilisent les ressources dans un réseau social. Pour cette raison, le CBC va au-delà de la connectivité écologique, car son réseau social d'acteurs est composé de décideurs, d'autorités, de la société civile, du secteur privé, ainsi que d'utilisateurs des ressources naturelles.

En même temps, le CBC est conçue comme une plateforme de coopération sud-sud (en tant que réseau social) dans laquelle ses principes et priorités fondamentaux sont promus, et toute personne souhaitant contribuer est invitée à participer, que ce soit avec des projets développés par le Secrétariat ou avec la participation du Secrétariat, ou avec des projets totalement indépendants.



Portée géographique

La démarcation actuelle du CBC couvre 142 007 km², dont 28 746 km² (20 %) correspondent à des zones centrales et 113 261 km² (80 %) à des zones de connectivité, 67 % sont en zones marines et 71 % correspondent à des aires protégées. La démarcation de CBC n'est pas statique et son

cycle de révision doit commencer au moins tous les trois ans. Cet examen inclut non seulement les changements qui sont évidemment nécessaires en raison des nouvelles priorités thématiques et spatiales convenues, mais également ceux qui deviennent nécessaires à mesure que de nouveaux pays et territoires rejoignent l'initiative.





4. Problématiques de la conservation



Elles ont été identifiées en raison de leur portée, de leur intensité et de leur irréversibilité, toutes partagées par un ou plusieurs objectifs de conservation :

1. L'abattage aveugle des forêts
2. Abattage sélectif d'espèces et d'arbres de grande valeur
3. Les feux de forêt
4. surpêche
5. Prise accessoire
6. Les impacts des engins de pêche sur les écosystèmes et les espèces
7. Espèces introduites, envahissantes et/ou prédatrices
8. Développement des infrastructures et urbanisation
9. Pollution
10. La chasse, la capture ou la collecte illégale d'espèces sauvages
11. Le changement climatique



Il a également identifié que trois éléments fondamentaux menacent directement le développement durable, sain et résilient des communautés rurales: la dégradation des écosystèmes et leur capacité à fournir des ressources renouvelables et des services environnementaux, la forte vulnérabilité climatique et la forte vulnérabilité socio-économique de ces communautés.

Les principales lacunes reconnues en matière de connaissances, de conservation et de restauration pour le CBC sont : les herbiers marins, les écosystèmes marins des eaux profondes, la flore menacée et les écosystèmes d'eau douce, qui ne sont qu'indirectement représentés parmi les priorités et le courant de démarcation. Les zones prioritaires à restaurer n'ont pas été identifiées et ne font pas partie de la démarcation actuelle. Il est donc nécessaire de procéder à une analyse systématique des lacunes en matière de conservation et de restauration dans la démarcation du CBC.

Du point de vue institutionnel et financier, il y a un manque de soutien juridique à jour et solide pour l'initiative et son système de gouvernance, et la mise en œuvre limitée des mécanismes qui garantissent la viabilité financière de l'initiative. D'autres problèmes et obstacles importants identifiés sont l'insuffisance des arrangements formels avec les principales parties prenantes, l'intervention limitée au niveau local, la faible intégration de la question marine, l'insuffisance des capacités techniques et des infrastructures d'information et de communication ; ainsi que les changements et l'instabilité politique dans certains pays, ainsi que l'extension géographique et la fragmentation de la Caraïbe.





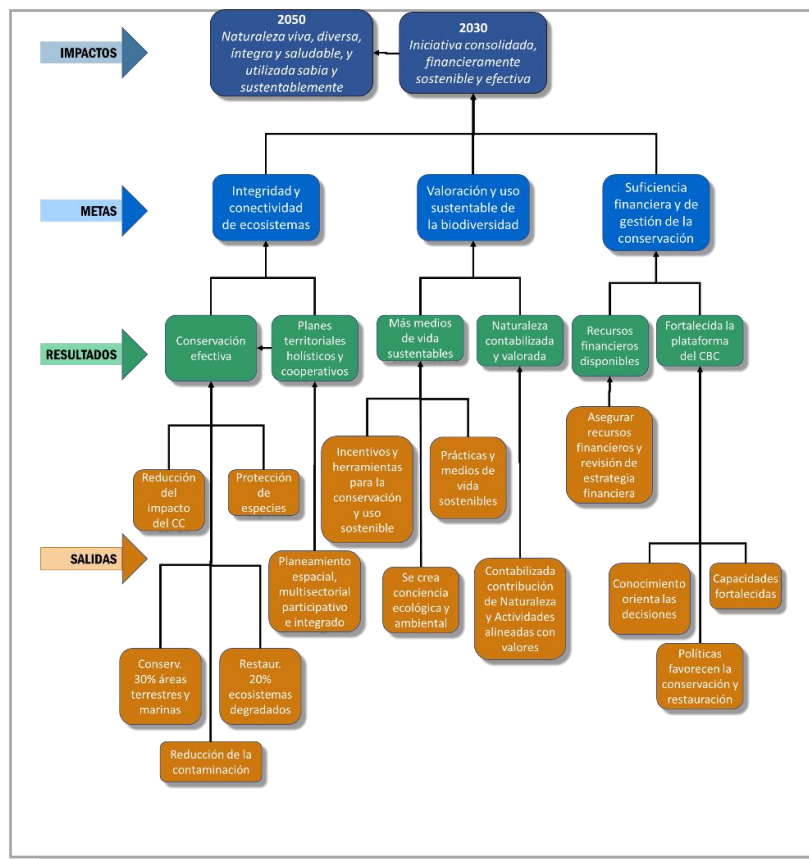
Programme stratégique

Théorie du changement

100 actions générales regroupées en 15 programmes de travail ont été identifiées et associées aux résultats et réalisations prévus dans la théorie du changement du plan.

Pour parvenir à une conservation efficace des priorités de CBC, elle devrait protéger efficacement au moins 30 % de ses zones marines et terrestres, avoir au moins 20 % des zones prioritaires des écosystèmes dégradés en cours de restauration, parvenir à une protection efficace des espèces menacées prioritaires et réduire les impacts du changement climatique dans des domaines clés. Parallèlement, des instruments de planification territoriale intégrés, participatifs et multisectoriels seront développés.

D'autre part, des outils et des incitations seront développés pour la conservation et l'utilisation durable des ressources de la biodiversité, des pratiques conduisant à des moyens de subsistance plus durables seront mises en œuvre, des travaux seront menés sur la formation d'une conscience écologique et environnementale dans la population liée à l'utilisation de la biodiversité et la prise en compte de la contribution de la nature aux économies ainsi que l'alignement du développement territorial sur ces valeurs seront encouragés. Avec tout cela, l'objectif est de parvenir à des moyens de subsistance durables dans les communautés rurales et de faire en sorte que les contributions de la nature soient prises en compte et valorisées à leur juste mesure.



Enfin, avec le Plan, la stratégie financière est systématiquement revue et mise à jour et les fonds nécessaires sont assurés pour sa mise en œuvre et sa durabilité à long terme. Les capacités des acteurs clés seront également renforcées, des connaissances seront compilées ou générées et des outils seront développés pour guider les décisions, tandis que des politiques favorisant la conservation et la restauration seront promues dans les pays de l'initiative et, avec tout cela, le travail des mesures seront prises pour renforcer l'initiative CBC en tant que plate-forme de gouvernance et de coopération sous-régionale.

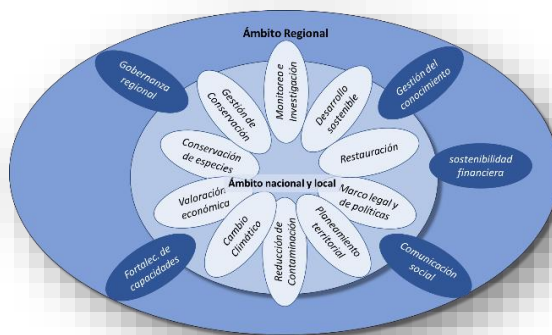
Les six résultats à atteindre (conservation efficace , plans territoriaux holistiques et coopératifs, moyens de subsistance plus durables , nature prise en compte et valorisée, ressources financières suffisantes et disponibles, et plateforme CBC renforcée) conduiront à atteindre les trois objectifs généraux de l'initiative : l'intégrité et la connectivité des écosystèmes , la valorisation et l'utilisation durable de la biodiversité ainsi que la suffisance financière et la gestion de la conservation. Dans l'ensemble, la mise en œuvre réussie du plan devrait permettre de réaliser la vision 2030 et, avec sa continuité, son expansion et son développement, la vision 2050.

Lors de la mise en œuvre du plan, la plateforme régionale de gouvernance et de coopération sud-sud de CBC se concentrera sur l'exécution et assurera un suivi particulier de cinq des programmes :

- Gouvernance.
- Gestion des connaissances.
- Communication sociale.
- Renforcement des capacités.

- Viabilité financière.

Il est prévu que le poids de la mise en œuvre du reste des programmes se fera aux niveaux national et local.



Budget estimé

Une estimation des ressources réservées à la mise en œuvre des actions essentielles au niveau sous-régional aboutit à un budget minimum de 50 millions de dollars pour les 8 années du plan. Cela permettrait de garantir que les programmes gérés au niveau régional mettent en œuvre les actions du reste des programmes ayant des implications pour les politiques nationales et développent des expériences pilotes pour promouvoir l'application de bonnes pratiques.

Il est stratégique d'assurer des ressources suffisantes dans les fonds de dotation (entre 15 et 25 millions de dollars environ). Ces fonds assureraient la pérennité à long terme du système de gouvernance et de la plateforme de coopération de l'initiative, en plus des services et de la mise en œuvre des actions de suivi et d'évaluation de base menées à l'échelle sous-régionale.

Téléchargez la version complète du Plan stratégique ici :

<https://cbcbio.org/wp-content/uploads/2024/02/PlanEstrategico-CBC-FR-Full-25ene-FINAL.pdf>

Ou visitez notre site Web pour le télécharger à partir de la page suivante :

<https://cbcbio.org/documentos-estrategicos-programas-y-planes/>



CORRIDOR
BIOLOGIQUE
DANS LA CARAÏBE

